
Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée ordinaire du lundi 25 septembre 2006
Séance tenue le 25 septembre 2006

Résolution: CM06 0655

Avis de motion et adoption d'un projet de Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) / Tenue d'une consultation publique

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Claude Trudel de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

ADOPTION DU PROJET

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par Mme Francine Senécal

Et résolu :

- 1- d'adopter le projet de règlement P-04-047-30 intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) »;
- 2- de soumettre, conformément au paragraphe 2^o du premier alinéa de l'article 83 de la Charte de la Ville, le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Adopté à l'unanimité.

43.01 1063468008

Jane COWELL-POTRAS

Maire suppléante

(certifié conforme)

Colette FRASER

Greffière adjointe par intérim

Colette Fraser
Greffière adjointe

Signée électroniquement le 2 octobre 2006

Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée ordinaire du lundi 25 septembre 2006
Séance tenue le 25 septembre 2006

Résolution: CM06 0656

Avis de motion et adoption d'un projet de Règlement autorisant la transformation d'une partie de l'immeuble « Le Nordelec » situé au 1751, rue Richardson à des fins d'habitation et de commerce et la construction d'immeubles à des fins résidentielles et commerciales sur les terrains adjacents portant les numéros de lots 2 160 226, 2 160 227, 2 160 228 et 1 852 835 / Tenue d'une consultation publique

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Claude Trudel de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un règlement intitulé « Règlement autorisant la transformation d'une partie de l'immeuble « Le Nordelec » situé au 1751, rue Richardson à des fins d'habitation et de commerce et la construction d'immeubles à des fins résidentielles et commerciales sur les terrains adjacents portant les numéros de lots 2 160 226, 2 160 227, 2 160 228 et 1 852 835 », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

ADOPTION DU PROJET

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par Mme Francine Senécal

Et résolu :

- 1- d'adopter le projet de règlement P-06-039 intitulé « Règlement autorisant la transformation d'une partie de l'immeuble « Le Nordelec » situé au 1751, rue Richardson à des fins d'habitation et de commerce et la construction d'immeubles à des fins résidentielles et commerciales sur les terrains adjacents portant les numéros de lots 2 160 226, 2 160 227, 2 160 228 et 1 852 835 »;
- 2- de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 89.1 de la Charte de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

Jane COWELL-POITRAS

Maire suppléante

(certifié conforme)

Colette Fraser
Greffière adjointe

Signée électroniquement le 2 octobre 2006

Colette FRASER

Greffière adjointe par intérim